

AVIS AU PUBLIC

(Administration de la gestion de l'eau)

Référence : EAU-AUT-24-1009

Requérant : Administration communale de Préizerdaul

Objet : Exploitation du château d'eau «Reimberg» (REC-803-15) à Préizerdaul

Localité : Reimberg

Commune : Préizerdaul

Date de publication : 20/11/2024

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, l'administration communale Préizerdaul informe le public que le prédit requérant a sollicité l'autorisation relative à l'objet susmentionné.

La demande avec les documents y afférents peuvent être consultés au secrétariat/service technique de la commune Préizerdaul pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Bettborn, le 20 novembre 2024

Marc GERGEN

Bourgmestre

